

# À découvrir



## LA RIVIÈRE DU PETIT LAY

La rivière du Petit Lay prend sa source sur la commune de Sèvremont à 113 m d'altitude. Il existe un retenue sur son bassin, le barrage de la Sillonnière à St Hilaire le Vouhis construit en 1998. Le Petit Lay se joint au Grand Lay sur Chantonay. Ensemble, ils forment le fleuve du Lay, qui va se jeter dans la baie de l'Aiguillon.



## POINT DE VUE MOULIN DES BOIS



De cet endroit, le regard embrasse, par beau temps, le Mont des Alouettes et le Bois de la Folie à Pouzauges.



## LES MOULINS DES BOIS



Implantés sur la crête qui surplombe le "Bois de la Cour" et le "Bois Mignon", en limite des communes de Sainte Cécile et de Saint Martin des Noyers, les moulins des bois au nombre de 5, dominent la vallée du Petit Lay offrant en même temps un point de vue remarquable.



## LES MOULINS À EAU DE LA VALLÉE DU PETIT LAY

Construits par les moines de l'Abbaye de Mignon vers 1420, ils sont attribués aux meuniers contre une redevance en nature.



En photo, le moulin à eau du Gué, Sainte Cécile

# Balisage

Sentier à suivre : N°2 Bleu



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers

## Charte du randonneur responsable

### • Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune.

### • Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

### • Emporter ses déchets et ne pas faire de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

## Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonay  
02 51 94 40 23  
[tourisme@cc-paysdechantonay.fr](mailto:tourisme@cc-paysdechantonay.fr)  
[www.paysdechantonay.fr/decouvrir](http://www.paysdechantonay.fr/decouvrir)



# 2

DÉPART DU BOUG  
VARIANTE


## SENTIER DES MOULINS DES BOIS

Sainte-Cécile



### 🚩 Départ

Place de l'église  
à Sainte-Cécile

 11.3 KM

 2H45

 FACILE





# Le pas à pas

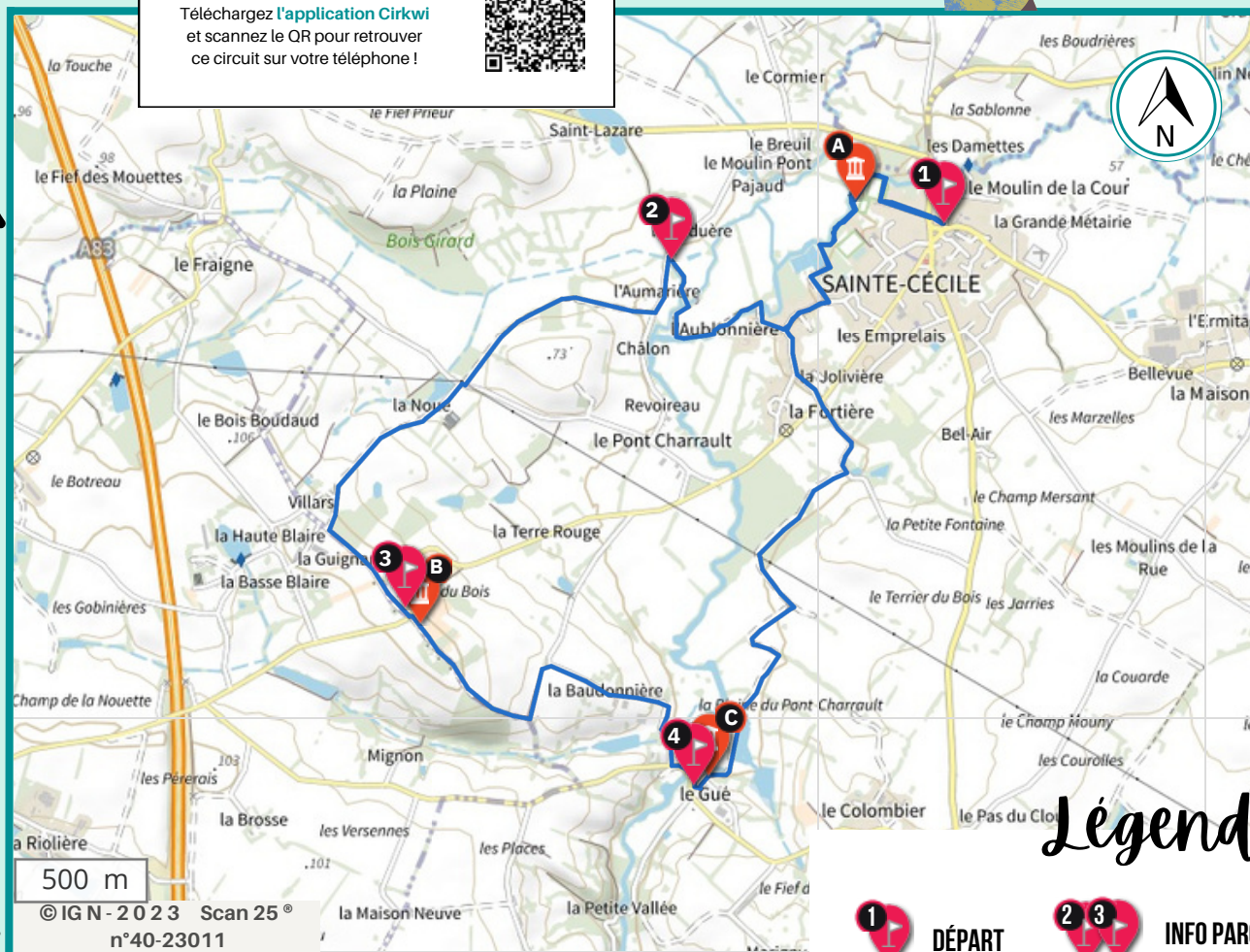
DÉPART PLACE DE L'ÉGLISE - SAINTE-CÉCILE

GPS : 46.74418 / -1.11381



DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application Cirkwi et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



Reproduction interdite

## Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT

1

Sortir du parking et longer l'église par la gauche. Traverser la route et continuer tout droit **rue du Stade**. Au bout de la rue, prendre à droite puis contourner le terrain de foot par la gauche. Emprunter le chemin en longeant **le Petit Lay** par la gauche. Au bout, tourner à gauche. Arrivé **rue de l'Aublonnière**, prendre à droite puis au calvaire bifurquer vers la droite. Au bout de cette rue emprunter le chemin en face et suivre le chemin pendant 900 m.

2

De retour sur la route, prendre à gauche pendant 250 m puis s'engager à droite. Après 1km sur ce chemin, traverser la route et récupérer le chemin en face en direction du village de **La Noüe** quelques mètres plus loin. Après **la Noüe**, continuer sur ce chemin 650m. Puis prendre à gauche et marcher encore 700m dans cette direction jusqu'aux **Moulins des Bois**. Remarquer sur votre passage les **5 anciens moulins qui forment Les Moulins des Bois**.

3

Après avoir contempler le moulin et le point de vue sur le bocage, traverser la **D47** et poursuivre 550m remarquer les autres moulins à droite tout au long du chemin. À la fin du chemin, prendre à gauche. Au **Pin Parasol**, prendre à droite et continuer sur cette route pendant 800 m pour retrouver la départementale. Au niveau de celle-ci, prendre à gauche et rapidement, encore à gauche dans **le village du Gué**.

4

Remarquer **le village du Gué** notamment le Pont du Gué puis poursuivre sur le chemin en face pendant 1.8km. À la sortie du chemin, prendre à gauche. Continuer sur cette route, traverser la départementale et poursuivre tout droit jusqu'à **l'Aublonnière**. Au calvaire, prendre à droite et retrouver le chemin du départ. Prendre le prochain chemin à gauche. Suivre ce chemin puis tourner à droite après le deuxième terrain de foot et rejoindre **la rue du stade**. Prendre à gauche sur cette rue et continuer tout droit pour rejoindre le point de départ.

